MODALITÉS
D'ÉVALUATION ET VALIDATION

L'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt à chaque module de formation constituant le bloc de compétence.

Plusieurs types d'épreuves sont organisés pour évaluer les modules de formation :

- **Etudes de situation**
- **Pratique simulée**
- **Evaluation des compétences en milieu professionnel.**

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétence acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel.

Le diplôme d'Etat est délivré par la *DRIEETS*.

STAGES

4 stages de 5 semaines sont à réaliser :

une période de stage en milieu professionnel doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique .

une période de stage en milieu professionnel auprès de personnes âgées.

LIEUX D'EXERCICE

L'aide soignant peut exercer dans plusieurs structures :

Hopitaux | Cliniques | Santé mentale | EHPAD | Soins à domicile

CONSULTEZ NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

ALLÉGEMENTS
DE FORMATION

Vous pouvez bénéficier d'équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allégements partiels ou complets de certains modules de formation en fonction des titres et/ou diplômes obtenus antérieurement :

consulter la liste donnant droit aux dispenses de formation.

ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

La diplomation permet la poursuite d'études vers le :
métier d'infirmier

TARIFS

Droit d'inscription	110 €
Coût de la formation	
Candidats démissionnaires – En disponibilité – En financement personnel	9240€ / an
Selon critères d'éligibilité	prise en charge par le Conseil Régional.

CONTACT

Mme Tania ROGER
01 41 58 56 73
t.roger@lafocss.org

RÉFÉRENT HANDICAP
Mme NADJAR
l.nadjar@lafocss.org
Mme VERRAT
c.verrat@lafocss.org

Rendez-vous sur notre site internet pour plus d'infos

FONDATION ŒUVRE DE LA CROIX SAINT-SIMON
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

PÔLE FORMATION - RECHERCHE

JE DEVIENS
AIDE SOIGNANT.E

Diplôme d'État d'aide-soignant accessible à toutes et tous sans condition de diplôme.

Niveau 4
RNCP40692

IFAS MONTREUIL - 105 places
44 rue Armand Carrel 93100 Montreuil

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
sous réserve que le candidat ne soit atteint d'aucune affection incompatible avec l'exercice de la profession

Action financée par :
Région îledeFrance

LE MÉTIER
AIDE SOIGNANT

En tant que professionnel de santé, l'aide-Soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.
Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- **Accompagner** la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- **Collaborer** au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- **Contribuer** à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

COMPÉTENCES
VISÉES

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soin, à la qualité/gestion des risques

PRÉREQUIS

- Être âgé(e) d'**au moins 17 ans** pour entrer en formation ;
- Aucune condition de diplôme n'est nécessaire pour s'inscrire à la sélection.

MODALITÉS
D'ACCÈS A LA FORMATION

L'entrée en formation est sélective, à partir d'un **dossier** et d'un **entretien de motivation** destinés à apprécier les connaissances et les aptitudes du candidat à suivre la formation.

PLANNING

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES

- **Méthodes participatives** : Analyse de pratiques - Jeux de rôle – Simulation ;
- Enseignement basé sur une pédagogie active à partir des **situations de travail ramenées du terrain ;**
- Un **suivi pédagogique individualisé** avec un formateur référent ;
- Mise à disposition de ressources et **moyens favorisant son apprentissage en autonomie** (plateforme e-learning, centre de ressources documentaires en ligne) ;
- Les intervenants sont des formateurs permanents de l'IFAS, et une équipe de professionnels de santé.

DÉROULEMENT
DE LA FORMATION

En cursus complet :
La formation dure 11 mois.
44 semaines de formation, 1540 heures - 22 semaines de cours - 22 semaines de stage.

En cursus partiel :
La formation dure de 7 à 11 mois selon le diplôme initial donnant droit à des dispenses et/ou des allégements de formation.

CONTENU
DE LA FORMATION

MODULE 1	Accompagnement d'une personne dans les activités vie quotidienne /sociale
MODULE 2	Repérage et prévention des situations à risque
MODULE 3	Evaluation de l'état clinique d'une personne
MODULE 4	Mise en œuvre des soins adaptés évaluation et réajustement
MODULE 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
MODULE 6	Relation et communication avec la personne et son entourage
MODULE 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
MODULE 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés.
MODULE 9	Traitement des informations, qualité et gestion des risques
MODULE 10	Travail en équipe pluriprofessionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques